

REPFW130 - Rapport de reddition de comptes de la DEP - Rapport de vérification du EMS - Collège

Organisme : La Cité Collégiale

Période de présentation : EMS - Le rapport d'entente de mandat stratégique - Collège 2014-2015

ENTENTE DE MANDAT STRATÉGIQUE (EMS) - COLLÈGE

Rapport 2014-2015

Introduction

Le rapport d'entente de mandat stratégique (EMS) 2014-2015 amorce la transition vers une nouvelle phase d'imputabilité des collèges et universités en vertu des EMS.

Les ententes de mandat stratégiques entre chacun des collèges et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (le « Ministère ») définissent la fonction que chaque collège remplit actuellement dans le système d'éducation postsecondaire et la manière dont il s'appuiera sur ses forces actuelles pour concrétiser sa vision et contribuer à la mise en œuvre des objectifs établis pour l'ensemble du système par le Ministère dans son Cadre stratégique pour la différenciation.

Le ministère et l'université se sont engagés à continuer à travailler ensemble pour assurer un système d'éducation postsecondaire qui réalise et soutient l'accessibilité, de haute qualité et des expériences d'apprentissage centré sur l'étudiant, le développement social et économique, la durabilité et la responsabilité financières.

Ainsi que le Ministère l'a souligné tout au long du processus des EMS, des indicateurs et des rapports solides sont essentiels pour atteindre une différenciation accrue, et pour jeter les bases d'une transformation ultérieure en fournissant des données probantes qui alimenteront les discussions et décisions.

Règle générale, les mesures du rapport EMS 2014-2015 reflètent les indicateurs à l'échelle du système du Cadre stratégique pour la différenciation défini par le Ministère. Les collèges et universités ont également la possibilité de fournir une description donnant un aperçu des forces de chaque établissement.

Le Ministère reconnaît que bon nombre de ces indicateurs sont des mesures de substitution et que des indicateurs plus fiables à l'échelle du système seront élaborés en consultation avec le secteur. Le Ministère continuera de collaborer avec les établissements pour renforcer la transparence et l'imputabilité en mettant au point des indicateurs à l'échelle du système. Les rapports EMS seront mis à jour lorsque les nouveaux indicateurs à l'échelle du système seront en place.

Le rapport EMS annuel fournit au gouvernement un outil pour rendre publiquement compte de la capacité des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario à soutenir la réussite des élèves, tout en continuant de bâtir un système d'éducation postsecondaire viable et de qualité supérieure.

1. Emplois, innovation et développement économique (EIDE)

Cette composante met l'accent sur le travail de collaboration que fait La Cité Collégiale avec les employeurs, les partenaires communautaires et les régions ou, à l'échelle mondiale, pour déterminer le rôle que doit jouer le collège pour favoriser le développement social et économique et répondre aux besoins des étudiants, de l'économie et du marché du travail.

En 2015, le Ministère consultera les établissements sur la proposition d'une liste restreinte d'indicateurs EIDE supplémentaires à l'échelle du système élaborés en collaboration avec le ministère de la Recherche et de l'Innovation (MRI), les Centres d'excellence de l'Ontario (CEO), et MaRS Data Catalyst.

Après consultation auprès des établissements, le Ministère choisira de nouvelles mesures tirées de la liste restreinte. Celles-ci deviendront partie intégrante des futurs rapports EMS. Les mesures supplémentaires serviront de base à un compte rendu de la contribution économique et sociale des établissements aux collectivités locales et à la province.

1a. Taux d'emploi des diplômés

En fonction des résultats liés aux indicateurs de rendement clés déclarés en 2015 :	Pourcentage
Le taux d'emploi des diplômés de 2014-2015, six mois après l'obtention de leur diplôme à La Cité Collégiale, était de :	83.30

Renseignements supplémentaires

Veillez indiquer la méthode, outre les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2015, employée par La Cité Collégiale en 2014-2015 pour mesurer le taux d'emploi des diplômés.

Le Collège utilise les données du MFCU pour évaluer l'évolution des taux de placement d'une année à l'autre.

1b. Taux de satisfaction de l'employeur

En fonction des résultats liés aux indicateurs de rendement clés déclarés en 2015 :	Pourcentage
Le taux de satisfaction de l'employeur des diplômés de 2014-2015, six mois après l'obtention de leur diplôme à La Cité Collégiale, était de :	88.20

Renseignements supplémentaires

Veillez indiquer la méthode, outre les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2015, employée par La Cité Collégiale en 2014-2015 pour mesurer le taux de satisfaction de l'employeur.

En plus d'utiliser les données du MFCU pour évaluer l'évolution du taux de satisfaction des employeurs d'une année à l'autre, le Collège a effectué un sondage sur les compétences relatives à l'employabilité des diplômés auprès des employeurs. Malgré le petit échantillonnage (60 participants), le Collège a été capable d'identifier les mécanismes pour favoriser les compétences relatives à l'employabilité de ses nouveaux diplômés.

1c. Emploi dans un poste lié à leurs domaines d'études

D'après les résultats déclarés dans le profil d'emploi des diplômés de 2014-2015 :	Pourcentage
Le nombre de diplômés de La Cité Collégiale employés à temps plein dans un poste lié à leurs domaines d'études était de :	45.20

Renseignements supplémentaires

Veillez indiquer la méthode, outre le profil d'emploi de 2015, employée par La Cité Collégiale en 2014-2015 pour mesurer le nombre de diplômés employés à temps plein dans un poste lié à leurs domaines d'études.

Le Collège fournit les plus récentes coordonnées de ses diplômés en communiquant avec ces derniers deux mois suivant l'obtention de leur diplôme, et ce, afin d'augmenter le taux de réponse. Ceci étant dit, le Collège utilise les données du MFCU pour évaluer l'évolution du nombre de diplômés employés à temps plein dans un poste lié à leurs domaines d'études.

Faits saillants

Veillez indiquer les faits saillants du travail de collaboration que fait La Cité Collégiale avec les employeurs, les partenaires communautaires et les régions ou, à l'échelle mondiale, pour déterminer le rôle que doit jouer le collège pour favoriser le développement social et économique et répondre aux besoins des étudiants, de l'économie et du marché du travail (en 600 mots environ).

En 2014-2015, de nouvelles collaborations de formation avec le marché du travail (secteurs privé et communautaire) ont été conclues notamment avec :

- . L'Institut universitaire de technologie Lyon 1 en France pour faciliter les échanges d'étudiants et d'enseignants chercheurs dans le cadre de projets de formation ou de recherche, notamment dans les domaines de la nutrition et du génie
- . L'Ontario Masonry Training Center pour la livraison conjointe bilingue du programme d'apprentissage briqueteur-maçon
- . Le Village de Casselman pour augmenter l'accès à la formation en ligne par le biais de la bibliothèque municipale
- . Le Justice Institute de la Colombie-Britannique pour le développement de formation spécialisée en justice et en sécurité en français

Des nouveaux projets de recherche et de nouveaux partenariats avec le secteur privé et la communauté ont vu le jour :

- . Le Moulin de Provence à Ottawa
- . La Fromagerie Saint-Albert dans l'Est ontarien
- . Le Biopôle
- . L'Académie entrepreneuriale dans l'Est ontarien
- . La Société immobilière du Canada à Rockcliffe

Une nouvelle approche a été développée à Toronto axée sur les besoins de la communauté et impliquant les conseils scolaires, organismes communautaires, organisations publiques et parapubliques, entrepreneurs francophones et bilingues pour offrir des formations hybrides ayant pour particularités des activités d'apprentissage expérientiel adaptées en fonction des lieux de livraison (milieu de travail authentique) et un mode de livraison de chaque programme tenant compte du profil de la clientèle étudiante et leurs besoins (week-end, soirée, journée, hybride, développement en unités d'apprentissage).

La participation des comités consultatifs de programme ou de familles de programme, composés de représentants de l'industrie, demeurent une référence incontournable pour orienter les décisions du Collège afin d'assurer la qualité des programmes, que ce soit dans les apprentissages expérientiels, la pertinence des équipements et les besoins du marché de l'emploi et de favoriser le réseautage avec le milieu de l'emploi.

D'autres exemples de La Cité dans sa communauté :

- . Tenue de Foires d'emploi, à Ottawa et à Orléans
- . Engagement du Collège dans le Groupe de relance d'Alfred pour l'instauration de l'Institut de formation et de recherche agroalimentaire dans l'Est ontarien
- . Hôte de la conférence annuelle de Collèges et Instituts Canada en collaboration avec le Collège Algonquin

- . Hôte du premier forum sur l'apprentissage dans les métiers spécialisés réunissant employeurs et conseils scolaires sous le thème « Un nouveau regard sur les métiers spécialisés »
- . Tenue d'une première foire commerciale et d'emploi à Orléans, en partenariat avec la Chambre de commerce d'Orléans
- . Hôte du premier et du plus grand Sommet bilingue Google en Éducation réunissant 1400 participants en provenance des différents conseils scolaires de la région.
- . Tenue du premier déjeuner-causerie avec les trois conseils scolaires de langue française d'Ottawa et de l'Est ontarien (volet secondaire) ayant pour thème « Le continuum d'apprentissage en français pour nous étudiants et nos communauté... Apprendre en français... Une valeur ajoutée. »
- . Création d'un Conseil de l'éducation autochtone et participation du Collège à tous les événements et rencontres pour tisser les liens avec les communautés des Premières nations, Métis et Inuit
- . Hôte du Mini-Dialogue de l'Est à l'IFRA de La Cité, à Alfred réunissant les conseillers en orientation des douze conseils scolaires de langue française de la province
- . Tenue d'une première grande conférence sur la créativité et l'innovation, en collaboration avec HEC Montréal, ayant pour thème « Les industries créatives : Une génération d'idées ».

2a. Enseignement et apprentissage - Satisfaction des étudiants

Cette composante cible les forces de La Cité Collégiale dans ses méthodes de prestation de programmes, lesquelles diversifient les options d'apprentissage offertes aux étudiantes et étudiants et améliorent leur expérience d'apprentissage ainsi que leur degré de préparation à la carrière. Cette composante porte notamment sur l'apprentissage par l'expérience, l'apprentissage en ligne, l'apprentissage entrepreneurial, l'apprentissage intégré au travail et les possibilités d'échanges internationaux.

2a. Satisfaction des étudiants

	Pourcentage
D'après les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2014-2015, le taux de satisfaction des étudiants à La Cité Collégiale en réponse à la question 13 « Dans l'ensemble, ce programme vous apporte connaissances et compétences qui vous serviront dans votre future carrière ».	92.70
D'après les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2014-2015, le taux de satisfaction des étudiants à La Cité Collégiale en réponse à la question 24 « La qualité générale des expériences d'apprentissage dans le cadre de ce programme d'études ».	85.20
D'après les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2014-2015, le taux de satisfaction des étudiants à La Cité Collégiale en réponse à la question 39 « La qualité générale des services du collège ».	72.60
D'après les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2014-2015, le taux de satisfaction des étudiants à La Cité Collégiale en réponse à la question 49 « La qualité générale des ressources et des installations du collège ».	80.50

Renseignements supplémentaires

Veillez indiquer la méthode, outre les résultats des indicateurs de rendement clés, employée par La Cité Collégiale en 2014-2015 pour mesurer la satisfaction des étudiantes et étudiants.

Afin d'être à l'écoute de sa population étudiante, La Cité a poursuivi ses initiatives telles que les Conseils de programme et les visites de classe par les directions à l'Enseignement. L'administration du questionnaire de rétroaction par cours a été suspendu en 2014-2015 pour permettre la révision des questions. Ce travail a été réalisé en collaboration avec des groupes témoins. Le questionnaire sera dorénavant envoyé électroniquement.

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2014-2015 qui a contribué au maintien ou à l'amélioration de la satisfaction des étudiantes et étudiants. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considérés par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots environ).

La satisfaction des étudiants passe par la pertinence et la qualité de la formation et des services à l'ère numérique.

L'expérience pédagogique est enrichie par l'intégration de nouvelles occasions d'apprentissage expérientiel au sein de tous ses programmes d'études. Des activités d'apprentissage authentiques sont développées afin de recréer le milieu de travail. Dans de nombreuses situations, l'accent est mis sur l'interdisciplinarité. Voici quelques exemples, des scénarios de situations d'urgence ont été créés pour permettre aux étudiants inscrits dans les programmes Communication 911, Services d'incendie, Soins paramédicaux et Techniques des services policiers de travailler en équipe et comprendre l'ordre d'intervention. Les étudiants en Relations publiques ont appris à transiger avec les futurs journalistes par l'organisation de conférence de presse. Une foire visant la promotion de la santé pour les aînés de la région de la capitale nationale est organisée annuellement par les étudiants de sept programmes d'études en santé et en sciences sociales et humaines. Les étudiants en Techniques du génie mécanique et Techniques du génie électronique ont construit une voiture électrique. Les étudiants en hôtellerie mettent leur savoir-faire à profit lors d'événements d'envergure (Gala des Grands Chefs).

Par le biais du Conseil académique en santé qui regroupe le Collège Algonquin, la Faculté de médecine et la Faculté des sciences de la santé de l'Université d'Ottawa, l'Hôpital Montfort et La Cité, les étudiants de tous les programmes en santé et sciences humaines et sociales bénéficient d'une programmation d'activités de formation extracurriculaire à l'approche interprofessionnelle. Cette initiative permet aux étudiants d'acquérir, au-delà des connaissances techniques, des compétences de savoir-faire et de savoir-être recherchées par les employeurs. Entre autres, ils apprennent à établir et à maintenir des relations de travail, de collaboration avec les autres professionnels afin de coordonner les services sociaux et de santé

Pour contribuer à la réussite étudiante, plus de 400 capsules vidéo portant sur des sujets souvent reliés à l'acquisition de la technique ont été réalisées par les enseignants de divers programmes d'études. Publiées sur eCité, les étudiants ont accès à tout temps à ces références spécialisées.

Par le biais des projets de recherche appliquée et d'innovation, les étudiants participent à des projets concrets et ce, en collaboration avec les entreprises (voir Faits saillants 1.c).

Les services d'appui à la réussite scolaire offrent de nouveaux services d'appui en ligne aux étudiants, y compris un service d'e-counselling, ce qui inclut également la mise en œuvre d'un nouveau système électronique d'inscription au tutorat et de jumelage entre un étudiant en difficulté et un tuteur. En inaugurant la Maison des étudiants en février 2015, les étudiants ont maintenant un autre lieu de rencontre favorisant l'échange, l'écoute et l'entraide où ils peuvent discuter de leurs besoins et de leur cheminement avec une conseillère, participer au Club entrepreneur étudiant, recevoir des conseils sur tous les aspects de la vie étudiante ou tout simplement se détendre. Enfin, la modernisation de la bibliothèque a permis d'offrir aux étudiants l'accès à un plus grand nombre d'espace de collaboration, l'augmentation de la collection virtuelle et la centralisation de certains services d'appui à la réussite.

Un nouveau profil des compétences du personnel scolaire a été développé en lien avec les différents modes de livraison. L'appui au personnel scolaire est disponible durant toute l'année par le biais d'Innov@Cité. Aussi, de nouveaux canaux de communication ont été mis en place :

- . le blogue www.innovacite.com
- . l'Espace employé, à l'intérieur d'eCité
- . le partage d'activités en lien avec [Innov@Cité](https://twitter.com/Innov@Cité) via Twitter et Facebook

2b. Enseignement et apprentissage - Taux d'obtention de diplôme

2b. Taux d'obtention de diplôme

Pourcentage

En fonction des résultats liés aux indicateurs de rendement clés déclarés en 2014, le taux d'obtention de diplôme de La Cité Collégiale est de :

69.90

Renseignements supplémentaires

Veillez indiquer la méthode, outre les résultats des indicateurs de rendement clés déclarés en 2014-2015, employée par La Cité Collégiale en 2014-2015 pour mesurer le taux d'obtention de diplôme.

Le collège utilise les données du MFCU pour évaluer l'évolution des taux d'obtention du diplôme d'une année à l'autre.

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2014-2015 qui a contribué au maintien ou à l'amélioration du taux d'obtention de diplôme. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considérés par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots environ).

La Cité a connu une augmentation de 5 % comparativement à l'an dernier et au-dessus de la moyenne provinciale et a atteint la cible qu'elle s'était fixée pour 2018. Plusieurs initiatives justifient cette performance :

Profil du diplômé :

- . Activités de sensibilisation et d'appropriation
- . Développement des indicateurs de progrès

Le Profil du diplômé constitue l'engagement du Collège envers l'étudiant et envers les citoyens de l'Ontario. Il résulte de l'expérience d'apprentissage unique offerte par le collège La Cité. Il définit les Fins communes applicables à tous les étudiants du Collège et garantit aux diplômés l'acquisition de compétences qui les distingueront des diplômés des autres établissements postsecondaires. En 2014-2015, un plan de communication et de sensibilisation du personnel au Profil du diplômé a été développé et mis en œuvre, incluant, entre autres, trois présentations au Conseil collégial, un exercice de cocréation avec les professeurs ainsi que l'élaboration et la distribution d'un accroche-porte présentant le Profil du diplômé. Également, une revue complète des résultats d'apprentissage de cours (RAC) a été faite dans les cursus et un transfert intégral des cursus dans la plateforme e-Cité (portfolio numérique) a été réalisé pour faciliter l'identification des RAC liés aux quatre compétences Cité.

Au terme de la mise en œuvre du Profil du diplômé, à sa sortie de La Cité, le diplômé :

- . fera preuve d'esprit d'entreprise et d'initiative
- . fera usage de sa créativité
- . se sentira engagé

. sera en mesure de travailler dans un milieu bilingue et de faire du français un élément de son développement identitaire.

Accompagnement des étudiants :

Transformation du Centre de la réussite collégiale selon une approche centrée sur les besoins des étudiants :

- . détection hâtive des étudiants à risque
- . appui aux professeurs pour des interventions multidisciplinaires

Expérience Cité :

- . Amélioration de la reconnaissance des acquis
- . Journée d'orientation au début des semestres d'automne 2014 et d'hiver 2015 pour les nouveaux étudiants
- . Applications mobiles destinées à l'étudiant
- . Mise en place d'outils SAVOIR (système de rétroaction régulière et continue par cours pour chaque étudiant) et e-Cité pour la gestion des apprentissages et e-portfolio
- . Création d'un poste de conseillère-coach de la réussite en appui à l'étudiant et à ses professeurs
- . Développement de nouveaux services d'appui en ligne pour les étudiants, y compris un service d'e-counselling
- . Mise en œuvre d'un nouveau système électronique d'inscription au tutorat et de jumelage entre un étudiant en difficulté et un tuteur
- . Modernisation de la bibliothèque par la création d'espace de collaboration, l'augmentation de la collection virtuelle et la centralisation à la bibliothèque de certains services d'appui à la réussite
- . Création de la Maison des étudiants

Appui au personnel:

- . Offre de 34 ateliers via Atrium 2014, ayant eu pour thème « Se rassembler pour harmoniser le changement »

2c. Enseignement et apprentissage - Persévérance des étudiants

2c. Taux de persévérance

Le tableau ci-dessous a été prérempli à partir des résultats du rapport 2013-2014 de La Cité Collégiale. Veuillez indiquer les résultats obtenus par La Cité Collégiale en 2014-2015 à l'aide de la méthodologie suivante :

Servez-vous des données sur les inscriptions à temps plein au 1er novembre pour déterminer le taux de persévérance d'une année sur l'autre des programmes pluriannuels (programmes dans lesquels les inscriptions ont été déclarées au moins deux fois). Veuillez inclure dans vos calculs tous les étudiants qui étaient en placement professionnel ou en éducation coopérative pendant les périodes concernées.

De la 1re à la 2e année : Inscriptions à temps plein en 2e année en 2014 pour tous les programmes d'un an ou plus = 0 ÷ Inscriptions à temps plein en 1re année en 2013 pour tous les programmes d'un an ou plus = X x 100 = X pour cent

De la 2e à la 3e année : Inscriptions à temps plein en 3e année en 2014 pour tous les programmes de deux ans ou plus = 0 ÷ Inscriptions à temps plein en 2e année en 2013 pour tous les programmes de deux ans ou plus = X x 100 = X pour cent

De la 3e à la 4e année : Inscriptions à temps plein en 4e année en 2014 pour tous les programmes de trois ans ou plus = 0 ÷ Inscriptions à temps plein en 3e année en 2013 pour tous les programmes de trois ans ou plus = X x 100 = X pour cent

Cohorte entrante	Taux de persévérance atteint en 2013-2014	Taux de persévérance atteint en 2014-2015
De la 1re à la 2e année	147.80	70.00
De la 2e à la 3e année	107.20	92.90
De la 3e à la 4e année	116.70	68.80

*** REMARQUE :** Les établissements basent leurs calculs du taux de persévérance sur divers groupes d'effectifs étudiants. Par conséquent, il n'est pas recommandé de comparer le taux de persévérance de 2014-2015 à celui de l'année précédente. Le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités continuera de collaborer avec les établissements afin de raffiner les indicateurs du taux de persévérance dans les futurs rapports EMS.

Renseignements supplémentaires

Décrivez la méthodologie, les sondages et les mises en garde, ainsi que tout autre renseignement relatif aux chiffres fournis ci-dessus en rapport avec le taux de persévérance (en 600 mots environ).

Ce calcul prend uniquement en considération les étudiants inscrits à temps complet lors de deux déclarations de clientèles d'automne (au 1er novembre). En d'autres mots, les étudiants qui poursuivent leurs études à temps partiel ne sont pas non plus considérés comme ayant persévéré selon cette méthodologie. De plus, les étudiants inscrits à un diplôme d'études comprimé en trois trimestres ainsi que les étudiants inscrits dans un certificat ou un postdiplôme sont aussi exclus de ces calculs.

Faits saillants

Veuillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2014-2015 qui a contribué au maintien ou à l'amélioration du taux de persévérance. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considérés par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots environ).

Plusieurs projets ont été réalisés durant l'année afin de soutenir la réussite de l'étudiant, mentionnons :

La poursuite de SAVOIR pour offrir une rétroaction régulière et continue à chacun des étudiants. Cet outil a été fonctionnel pour la première fois en septembre 2013.

Les activités auprès des étudiants de première génération

L'implantation des Comités d'évaluation et de promotion des étudiants (CEPE) hâtifs (2e-3e semaine) afin de détecter des comportements pouvant mener au décrochage;

Les rencontres pédagogiques hebdomadaires entre les professeurs d'un même programme afin de coordonner les efforts de réussite de l'équipe pédagogique ;

La révision et la présentation nouvelle du portail étudiant.

L'implantation d'une nouvelle approche d'encadrement au Bureau des admissions et du registraire.

2d. Enseignement et apprentissage - Apprentissage intégré au travail

Aux fins du projet de transformation de l'éducation postsecondaire de l'Ontario, le gouvernement souhaite élargir l'Apprentissage intégré au travail (y compris l'éducation coopérative) de sorte que les futurs étudiants de l'Ontario soient plus aptes à l'emploi et à entreprendre leur carrière. L'éducation coopérative, les stages, les placements professionnels et les autres types d'apprentissage intégré au travail, par l'expérience ou entrepreneurial sont déjà offerts dans les collèges

et les universités, souvent en partenariat avec l'industrie.

* DÉFINITIONS :

L'apprentissage intégré au travail (AIT) est le processus par lequel les étudiants tirent un apprentissage d'expériences en milieux scolaire et de travail, et assimilent ces expériences afin d'en arriver à une pratique professionnelle efficace (adapté de HEQCO, 2012).

Un programme d'éducation coopérative est un programme qui intègre officiellement des études scolaires et une expérience de travail. Habituellement, les étudiants effectuent en alternance des périodes d'études et des périodes de travail dans un domaine approprié, en fonction des critères suivants (Association canadienne de l'enseignement coopératif, <http://www.cafce.ca/coop-defined.html>) :

- L'établissement d'enseignement coopératif élabore ou approuve chaque situation de travail en tant que situation d'apprentissage valable;
- L'étudiant coopératif effectue un travail utile et n'est pas confiné à un simple rôle d'observateur;
- L'étudiant coopératif est rémunéré pour le travail qu'il accomplit;
- L'établissement d'enseignement coopératif assure le suivi des progrès de l'étudiant coopératif;
- L'employeur coopératif supervise le travail de l'étudiant et évalue son rendement;
- Le temps consacré en stages de travail représente au moins 30 pour cent du temps consacré aux études.

À la lumière des définitions ci-dessus, veuillez indiquer les données de La Cité Collégiale en matière d'apprentissage intégré au travail en 2014-2015 :

Type de programme d'éducation coopérative	Nombre de programmes à La Cité Collégiale comportant un volet coopératif	Nombre d'étudiants de La Cité Collégiale inscrits dans un programme coopératif
Certificat	1	4
Diplôme	3	14
Diplôme de niveau avancé	3	10
Certificat post-diplôme		
Grade d'études appliquées	1	25

Faits saillants

Veuillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2014-2015 qui ont contribué à offrir aux étudiants des possibilités d'apprentissage intégré au travail. En plus de l'enseignement coopératif, il peut s'agir de stages, de pratique professionnelle obligatoire, d'expériences sur le terrain, d'apprentissage par le service, de projets de recherche appliquée, de pépinières d'innovations ou d'autres occasions d'AIT. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considéré par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots environ).

L'apprentissage intégré au travail prend différentes formes à La Cité.

La Cité possède 67 programmes d'études qui ont à leur cursus des stages en milieu de travail (incluant le stage COOP) parmi tous les titres de compétence, certificat, diplôme et diplôme avancé dont la durée varie avec les exigences de l'emploi. Toujours à l'affût de nouvelles occasions pour enrichir l'expérience Cité, le Collège a négocié entre autres des ententes de stages en Belgique pour les étudiants en Tourisme. De plus, grâce au CNFS, les étudiants ont bénéficié d'expériences de formation clinique à Terre-Neuve, au Labrador, au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et dans le nord de l'Ontario. Cette initiative vise à augmenter les services de santé et services sociaux en français au sein des communautés en situation minoritaire en régions éloignées. Par ailleurs, une délégation du Collège s'est rendue à Terre-Neuve, au Nunavut, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans le Centre-sud de l'Ontario afin de conclure de nouvelles places de stages dans des établissements de soins de santé et des organismes communautaires desservant la population francophone.

Au niveau de la recherche appliquée en 2014-2015, La Cité a travaillé sur 21 projets, dont 14 effectués en entreprise. Ces projets ont exigé la participation de 75 étudiants, 25 enseignants et 9 technologues. Voici des exemples de projets :

. Black Oxygen Mud, une entreprise située à Vars dans l'Est ontarien, a collaboré avec La Cité pour le développement de suppléments alimentaires à base d'extrait de boue thérapeutique. Ce projet financé par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie a permis d'embaucher une étudiante du baccalauréat en biotechnologie, supervisée par deux technologues en recherche pour effectuer des analyses en laboratoire

Une professeure en Techniques de travail social a inclus dans son cours d'Intervention familiale, des ateliers animés par ses étudiants à la Maison communautaire Carson. Un total de 21 étudiants a œuvré au sein de la communauté pour transmettre leur savoir en ce qui a trait aux techniques de communications pour les parents.

Le projet Minto a été réalisé au Centre des métiers situé à Orléans, où des professeurs et des étudiants ont conçu un bureau des ventes pour l'entreprise, en reliant deux conteneurs maritimes recyclés. Ce projet a permis aux étudiants d'appliquer leurs compétences en construction dans un projet novateur.

2e. Enseignement et apprentissage - Apprentissage en ligne

Aux fins du projet de transformation de l'éducation postsecondaire de l'Ontario, le gouvernement souhaite élargir les possibilités d'apprentissage en ligne et d'apprentissage assisté par la technologie pour les étudiants de l'Ontario. La Cité Collégiale doit fournir de l'information sur les cours, les programmes d'apprentissage en ligne et le nombre d'inscriptions enregistrées en 2014-2015.

Apprentissage entièrement en ligne* et téléconférence synchrone*

*** DÉFINITIONS :**

Cours :

Un cours par apprentissage entièrement en ligne (asynchrone) est une forme d'apprentissage à distance fournie à des personnes disposant d'un accès à Internet, que ce soit à la maison, au travail ou dans un centre d'accès. Mis à part les dates préétablies pour le début des cours et la remise des travaux, les étudiants peuvent accéder aux cours et y participer au moment et depuis l'endroit de leur choix. La composante en ligne représente généralement plus de 80 pour cent de la prestation totale du cours. Par exemple, un cours entièrement en ligne peut comporter d'occasionnelles rencontres en personne ou un examen surveillé, le reste du contenu étant transmis en ligne.

Un cours par téléconférence synchrone est offert sous forme de téléconférences audio et vidéo afin d'assurer une communication synchrone (c.-à-d. en même temps) entre un formateur et des étudiants disséminés dans divers lieux. La téléconférence peut s'établir à partir du système téléphonique public (RNIS), de réseaux à large bande dédiés ou d'Internet. Un cours est considéré comme offert par téléconférence synchrone si 80 pour cent ou plus de son contenu est transmis de cette façon. Par exemple, un cours par téléconférence synchrone peut comporter d'occasionnelles rencontres en personne ou un examen surveillé, le reste du contenu étant transmis par l'entremise de

téléconférences audio et vidéo.

Programmes :

Un programme d'apprentissage entièrement en ligne (asynchrone) se définit comme un programme dont 80 pour cent ou plus des cours sont offerts entièrement en ligne. Par exemple, si un programme comprend 10 cours (huit offerts entièrement en ligne et deux offerts selon les méthodes traditionnelles en face à face), le programme se définit comme un programme entièrement en ligne.

Un programme par téléconférence synchrone se définit comme un programme dont 80 pour cent ou plus des cours sont offerts par téléconférence synchrone. Par exemple, si un programme comprend 10 cours (huit offerts entièrement en ligne et deux offerts selon les méthodes traditionnelles en face à face), le programme se définit comme un programme par téléconférence synchrone.

Enseignement en ligne - données sur les cours, les programmes et les inscriptions

À la lumière des définitions ci-dessus, veuillez indiquer les données de La Cité Collégiale en matière d'apprentissage en ligne en 2014-2015 :

Données sur les cours	Diplôme collégial de l'Ontario	Autre diplôme
Nombre de cours financés par le Ministère et offerts sous forme d'apprentissage entièrement en ligne	40	97
Nombre de cours financés par le Ministère et offerts sous forme de téléconférence synchrone		13
Nombre total de cours à crédit offerts sous forme d'apprentissage en ligne et financés par le Ministère	40	110
Données sur les programmes	Diplôme collégial de l'Ontario	Autre diplôme
Nombre de programmes financés par le Ministère et offerts sous forme d'apprentissage entièrement en ligne	2	13
Nombre de programmes financés par le Ministère et offerts sous forme de téléconférence synchrone		2
Nombre total de programmes à crédit offerts sous forme d'apprentissage en ligne et financés par le Ministère	2	15
Inscriptions aux programmes	Diplôme collégial de l'Ontario	Autre diplôme
Nombre d'inscriptions aux programmes financés par le Ministère et offerts sous forme d'apprentissage entièrement en ligne	1330	2097
Nombre d'inscriptions aux programmes financés par le Ministère et offerts sous forme de téléconférence synchrone		222
Nombre total d'inscriptions aux programmes à crédit offerts sous forme d'apprentissage en ligne et financés par le Ministère	1330	2319

Renseignements supplémentaires

Décrivez la méthodologie, les sondages et les mises en garde, ainsi que tout autre renseignement relatif aux chiffres fournis ci-dessus, en ce qui concerne les données propres aux cours, aux programmes d'apprentissage en ligne et au nombre d'inscriptions enregistrées (en 600 mots environ).

Les statistiques d'inscription ont été prises à partir du système de gestion de l'information (Scorpa - PeopleSoft). Les listes de classe ont été utilisées pour valider les données.

Apprentissage hybride*

Un cours par apprentissage hybride est un cours où le temps d'enseignement en face à face est réduit, mais pas totalement éliminé, de sorte que les étudiants disposent de plus de temps pour étudier en ligne. Ce modèle se présente sous plusieurs formats, mais la composante en ligne représente généralement de 50 à 80 pour cent de la prestation totale du cours. Dans ce cas, un cours par apprentissage hybride peut comporter des éléments transmis selon les méthodes traditionnelles en face à face; toutefois, plus de 50 pour cent de la prestation du cours devrait s'effectuer en ligne.

Un programme d'apprentissage hybride se définit comme un programme dont 80 pour cent des cours ou plus se font par apprentissage hybride.

Renseignements supplémentaires

Veillez donner un exemple de cours ou de programmes d'apprentissage hybride offerts par La Cité Collégiale.

Cours : Soins de pied spécialisés

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2014-2015 qui ciblent ses forces dans ses méthodes de prestation de programmes, lesquelles diversifient les options d'apprentissage offertes aux étudiantes et étudiants et améliorent leur expérience d'apprentissage en ligne ainsi que leur degré de préparation à la carrière. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considéré par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots environ).

En 2014-2015, le Collège a annoncé son intention de faire un virage significatif vers une offre permettant des apprentissages flexibles, tant en ce qui a trait au contenu et à la structure des programmes qu'à la diversification des modes de livraison. À cet effet, un vaste projet de transformation des pratiques pédagogiques et des modes de livraison a pris son envol et vise une offre d'apprentissage flexible par des initiatives telles que le développement d'unités d'apprentissage en ligne, en mode hybride, en salle de classe selon des horaires réaménagés (comprimé, fin de semaine, etc.) et par l'intégration de la ludification (gamification), soit l'utilisation des mécanismes du jeu dans des situations d'apprentissage. Cette initiative vise à augmenter l'accès aux études postsecondaires en français à tous les types de clientèles desservies par La Cité.

La Cité a innové par la transformation de tous ses cours de formation générale (FGE) en unité d'apprentissage de 15 h offerts uniquement en ligne, deux fois par semestre. Cette nouveauté a permis à 730 étudiants de suivre leurs cours FGE selon un horaire qu'ils ont choisi pour une période de cinq semaines.

Pour contribuer à la réussite des cours en ligne, de nombreuses initiatives ont été mises en place.

. Présentation de trois séances de formation pour les tuteurs, en septembre 2014, en janvier 2015 et en mars 2015.

. Implantation de deux agents intelligents dans tous les cours en ligne à entrée fixe. L'étudiant reçoit une première alerte s'il n'accède pas à son cours pendant cinq jours et une seconde après sept jours de non accès à son cours.

- . Introduction d'éléments de ludification (gamification) dans 28 cours en ligne.
- . Intégration du module SAVOIR dans tous les cours en ligne.
- . Organisation de cliniques d'information portant sur le fonctionnement des cours en ligne destinées aux étudiants afin de favoriser leur réussite. 117 étudiants ont participé aux cliniques.
- . Intégration du Student Success System dans six cours en ligne pour contribuer au suivi et à la rétention des étudiants inscrits dans un cours en ligne.

3a. Population étudiante - Étudiants sous-représentés

Cette composante met l'accent sur la contribution de La Cité Collégiale pour améliorer l'accès aux études et la réussite des groupes sous-représentés (étudiants autochtones, de première génération, handicapés et francophones).

Étudiants à temps plein

d'étudiants

Effectif total inscrit à temps plein* à La Cité Collégiale en 2014-2015 :

4073

* Veuillez vous reporter à la section 4 (Choix de programmes) pour consulter la définition de l'effectif total inscrit à temps plein.

3a. Étudiants sous-représentés : étudiants handicapés*, de première génération*, autochtones et francophones*

* Veuillez ne pas inclure les étudiants étrangers dans les calculs ci-après.

Étudiants handicapés

* DÉFINITION : Par étudiants handicapés, nous entendons le nombre total d'étudiants handicapés (à l'exclusion des apprentis) inscrits au bureau responsable de l'intégration des étudiants en situation de handicap et déclarés dans le tableau 1 du rapport annuel de La Cité Collégiale au Ministère aux fins du Fonds pour l'accessibilité des étudiantes et étudiants handicapés (FAEEH).

Étudiants handicapés

d'étudiants

Pourcentage

Le nombre total d'étudiants handicapés qui poursuivent des études à temps plein à La Cité Collégiale, sont inscrits au bureau responsable de l'intégration des étudiants en situation de handicap et ont reçu des services de soutien en 2014-2015 :

480

Le total indiqué ci-dessus sert de pourcentage comparatif à l'effectif inscrit à temps plein à La Cité Collégiale en 2014-2015 :

11.78

Étudiants de première génération

* DÉFINITION : Un étudiant de première génération en est un dont le(s) parent(s) ou tuteur(s) n'a ou n'ont pas fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire. Dans le cas où un frère ou une sœur de l'étudiant a fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire alors que le(s) parent(s) ou tuteur(s) ne l'a ou l'ont pas fait, l'étudiant est quand même considéré comme un étudiant de première génération.

- Parents ou tuteurs : un ou plusieurs adultes de plus de 21 ans qui sont légalement responsables des soins et de la gestion des affaires de l'étudiant.
- Poursuite d'études postsecondaires : avoir fréquenté tout établissement d'enseignement supérieur (sans nécessairement avoir obtenu un titre de compétences) en Ontario ou ailleurs, y compris à l'extérieur du Canada, après l'école secondaire (y compris des programmes menant à un titre de compétences postsecondaire, par ex. grade, diplôme, certificat).

Étudiants de première génération

d'étudiants

Pourcentage

Le nombre total d'étudiants de première génération inscrits à temps plein à La Cité Collégiale en 2014-2015 : 908

Le total indiqué ci-dessus sert de pourcentage comparatif à l'effectif inscrit à temps plein à La Cité Collégiale en 2014-2015 : 22.29

Le nombre total d'étudiants de première génération inscrits à temps partiel à La Cité Collégiale en 2014-2015 : 54

Étudiants autochtones

* *DÉFINITION : Autochtones est un nom collectif désignant les premiers habitants d'Amérique du Nord et leurs descendants. La constitution canadienne, en vertu de la Loi constitutionnelle de 1982, reconnaît trois groupes de peuples autochtones - les Indiens (membres des Premières Nations), les Métis et les Inuits. Il s'agit de trois peuples distincts ayant chacun son patrimoine, ses langues, ses pratiques culturelles et ses croyances spirituelles.*

Étudiants autochtones

	# d'étudiants	Pourcentage
Le nombre total d'étudiants autochtones inscrits à temps plein à La Cité Collégiale en 2014-2015 :	94	
Le total indiqué ci-dessus sert de pourcentage comparatif à l'effectif inscrit à temps plein à La Cité Collégiale en 2014-2015 :		2.31
Le nombre total d'étudiants autochtones inscrits à temps partiel à La Cité Collégiale en 2014-2015 :	17	

Étudiants francophones

* *DÉFINITION : Un étudiant est considéré comme francophone s'il satisfait au moins à l'un des critères suivants :*

- 1) Le français est sa ou l'une de ses langues maternelles (l'étudiant est francophone);*
- 2) Sa langue de correspondance avec l'établissement est le français;*
- 3) Il ou elle a déjà été inscrit(e) dans un établissement d'enseignement francophone;*
- 4) Il ou elle a déjà été inscrit(e) dans un programme d'enseignement postsecondaire offert au moins partiellement en français.*

Étudiants francophones

	# d'étudiants	Pourcentage
Le nombre total d'étudiants francophones inscrits à temps plein à La Cité Collégiale en 2014-2015 :	4073	
Le total indiqué ci-dessus sert de pourcentage comparatif à l'effectif inscrit à temps plein à La Cité Collégiale en 2014-2015 :		100.00
Le nombre total d'étudiants francophones inscrits à temps partiel à La Cité Collégiale en 2014-2015 :	1453	

Renseignements supplémentaires

Décrivez la méthodologie, les sondages et les mises en garde, ainsi que tout autre renseignement relatif aux chiffres fournis ci-dessus (en 600 mots environ).

La Cité a utilisé principalement les données provenant de SACO pour identifier rapidement les étudiants de première génération et les étudiants autochtones. Le système de gestion de l'information SCORPA (People Soft) permet aussi au Collège de générer des rapports de clientèles selon différents critères. Les activités décrites ci-bas ont

contribué à inciter les étudiants autochtones à s'identifier, s'ils ne l'avaient pas fait dans SACO.

Population étudiante - Étudiants handicapés, de première génération, autochtones et francophones

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2014-2015 qui ciblent sa contribution pour améliorer l'accès aux études et la réussite des groupes sous-représentés (étudiants autochtones, de première génération, handicapés et francophones) (en 600 mots environ).

La Cité est un collège d'arts appliqués et de technologie de langue française. Ceci étant dit, des initiatives particulières ont été mises de l'avant pour contribuer à améliorer l'accès aux études et la réussite des groupes sous-représentés au Collège.

Parmi les principales stratégies mises en œuvre en 2014-2015 en matière d'accès aux études, mentionnons :

- . la poursuite de la stratégie de communication, de marketing et de recrutement personnalisée aux différents clientèles présentant des campagnes ciblées par programme;
- . l'introduction du « chat » en direct pour répondre immédiatement aux questions des candidats potentiels;
- . l'utilisation de l'outil Salesforce pour accroître les connexions avec les clients.
- . la création d'un site Web sur les métiers spécialisés et d'un autre portant sur l'École des médias, des arts et de la communication;
- . la tenue d'activités exploratoires pour les élèves des douze conseils scolaires de langue française de l'Ontario organisées tout au long de l'année;
- . l'offre de cours à double reconnaissance de crédit (niveau collégial) à quelque 850 élèves du secondaire sur les campus d'Ottawa, d'Orléans, en ligne et dans 4 écoles secondaires;
- . la révision des conditions d'admission de tous les programmes d'études;
- . l'envoi de lettres adaptées et personnalisées au parcours du futur étudiant et qui favorise la mobilité étudiante;
- . les nombreuses activités « sur le terrain » pour assurer la visibilité du Collège autant à Alfred, Orléans, Ottawa, dans le Centre-sud-ouest et le nord de l'Ontario et ailleurs au pays et dans le monde.

Au niveau de la persévérance scolaire, le Collège utilise SAVOIR pour identifier rapidement tous les étudiants à risque. Ainsi, des actions ciblées et personnalisées ont été déployées auprès des étudiants rencontrant les facteurs de risque. Une attention particulière a été accordée aux étudiants de première génération (ÉPG) et les moyens suivants ont été mis en œuvre :

- . Formation de tout le personnel scolaire (temps plein et contractuel) pour maximiser l'utilisation de l'outil SAVOIR pour une intervention plus efficace auprès des ÉPG.
- . Approche « campus » afin que l'ensemble des intervenants du Collège (Enseignement, Centre de la réussite collégiale, Bureau des admissions et du registraire) interviennent de façon concertée auprès des ÉPG.
- . Accompagnement particulier accordé aux ÉPG à qui il manque 5 cours ou moins pour obtenir leur diplôme.

Mentionnons que les ÉPG ont bénéficié de journées d'orientation et d'intégration aux études collégiales. En août 2014, 468 EPG ont participé à cette activité, 260 ont assisté à l'atelier sur le budget, 273 à l'atelier sur les outils informatiques et 43 ÉPG aux séances d'information Réussir ses études.

En janvier 2015, le Collège a accueilli 57 étudiants de première année identifiés de première génération soit (13,5%) de la clientèle étudiante débutant un nouveau programme d'études.

Par ailleurs, la promotion de la culture et des valeurs autochtones chez les étudiants et le personnel du Collège s'est traduite de la façon suivante : le Pow wow Kikinàmagan avec les autres établissements postsecondaires de la région; un dîner-causerie avec deux aînées en novembre; une cérémonie de l'eau et de fumigation, un cercle de tambours et la toute première participation à la cérémonie de mise en honneur des diplômés autochtones en collaboration avec nos partenaires postsecondaires de la région soit le Collège Algonquin, l'Université Carleton, l'Université d'Ottawa, le Collège Heritage et la Commission scolaire des Cris.

Le Collège a maintenu et intensifié ses liens avec les organismes et les services desservant cette population en participant à plusieurs réunions et conférences régionales, provinciales et nationales.

3b. Population étudiante - Étudiants étrangers

Étudiants étrangers

* *DÉFINITION : Les inscriptions d'étudiants étrangers désignent le nombre total d'étudiants étrangers qui ne sont pas citoyens canadiens ni résidents permanents (c.-à-d. visa d'étudiant; autre visa; non Canadien, statut inconnu; ou non Canadien, pas de statut de visa) qui poursuivent des études en novembre 2014 à La Cité Collégiale, y compris les étudiants qui sont non admissibles au financement accordé aux étudiants.*

Étudiants étrangers

	# d'étudiants	Pourcentage
Nombre d'étudiants étrangers inscrits à temps plein* que La Cité Collégiale a déclaré au Ministère en 2014-2015 :	162	
Le total indiqué ci-dessus sert de pourcentage comparatif à l'effectif inscrit à temps plein à La Cité Collégiale en 2014-2015 :		3.98
Nombre d'étudiants étrangers inscrits à temps partiel à La Cité Collégiale en 2014-2015 :		

Renseignements supplémentaires

Décrivez la méthodologie, les sondages et les mises en garde, ainsi que tout autre renseignement relatif aux chiffres fournis ci-dessus (en 600 mots environ).

Les statistiques d'inscription sont fournies grâce au système de gestion de l'information du Collège (SCORPA - People Soft). Les listes de classes sont également utilisées pour valider les données.

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2014-2015 qui a contribué au maintien ou à l'amélioration de l'expérience des étudiants étrangers à La Cité Collégiale. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considéré par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots environ).

La Cité a poursuivi différentes initiatives dans le dossier international afin d'accroître sa capacité d'accueil et sa visibilité.

Le Collège a vu son nombre d'effectifs internationaux passer de 112 en 2013-2014 à 167 à l'automne 2014 et à 217 au 31 mars 2015, De ce nombre, 9 étaient inscrits à temps partiel. La Cité a participé activement aux activités de recrutement d'étudiants à l'étranger organisées par le Consortium Avantage Ontario et l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. Une stratégie de mise en marché par le biais des médias sociaux a également été mise en œuvre. Pour contribuer à une expérience d'études enrichissante et stimulante, le Collège a mis en place des mécanismes d'accueil, d'intégration, d'appui et de réussite pour cette clientèle.

La collaboration avec d'autres pays s'est accrue l'an dernier. La Cité a conclu des ententes de mobilité étudiante avec la France, la Belgique, la Suisse et les États-Unis. Reconnu pour sa formation spécialisée en sécurité, le Collège a reçu le mandat de former les formateurs dans le domaine de la police de proximité (police municipale) en Côte d'Ivoire. La Cité a accueilli 15 personnes sur son campus et une équipe de spécialistes se rendra en Côte d'Ivoire pour poursuivre la formation sur le terrain. À la fin de l'exercice, plus de 1000 personnes auront été formées.

3c. Population étudiante - Proportion d'étudiantes et étudiants inscrits à l'établissement qui reçoivent une aide du RAFEO*

** DÉFINITION : Le sous-groupe qui reçoit une aide du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) correspond au nombre de bénéficiaires du RAFEO, y compris tout étudiant à La Cité Collégiale qui a présenté une demande d'aide du RAFEO pour des études à temps plein et a été jugé admissible à une aide de n'importe quel programme de prêts ou de bourses fédéral ou du RAFEO, et tout étudiant qui a présenté une demande à l'aide du seul formulaire visant la réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario et a obtenu cette réduction.*

Proportion d'étudiantes et étudiants inscrits à l'établissement qui reçoivent une aide du RAFEO	# d'étudiants	Pourcentage
La proportion des étudiants inscrits à La Cité Collégiale qui reçoivent une aide du RAFEO en 2014-2015 est de	1579	38.80

Renseignements supplémentaires

Décrivez la méthodologie, les sondages et les mises en garde, ainsi que tout autre renseignement relatif aux chiffres fournis ci-dessus (en 600 mots environ).

Le Collège accueille également des étudiants provenant de l'extérieur de l'Ontario, en particulier du Québec et du Nouveau-Brunswick. Approximativement, 700 étudiants ont recours à de l'aide financière offerte par leur province d'origine. Ainsi, le nombre total d'étudiants qui reçoivent de l'aide financière s'élève à 2 279 étudiants.

4. Choix de programmes

Cette composante rend compte de la variété des programmes, des effectifs et des titres scolaires offerts, ainsi que des domaines correspondant aux forces et aux spécialités de l'établissement, y compris les mandats en matière de formation professionnelle.

- a. Concentration d'inscriptions à temps plein* aux collèges par groupe professionnel et par titre de compétence
- b. Part des inscriptions à temps plein par groupe professionnel et par titre de compétence que détient l'établissement dans l'ensemble du système

** DÉFINITION : L'effectif désigne le nombre non vérifié d'inscriptions à temps plein d'étudiants admissibles au financement en 2014-2015 déclaré au 1er novembre 2014 par*

les collèges de l'Ontario financés par les fonds publics dans le rapport des données statistiques sur les inscriptions collégiales du Ministère. L'effectif n'inclut pas les étudiants à temps plein, non admissibles au financement, inscrits en soins infirmiers, inscrits au programme Deuxième carrière, apprentis ou étrangers.

Groupe professionnel (titre de compétence)	# d'étudiants inscrit à un programme en tant que % du total d'étudiants inscrits à tous les programmes à La Cité Collégiale	Portion des inscriptions à La Cité Collégiale des inscriptions à l'échelle du système dans chaque programme
Applied Arts - Advertising And Design (Diploma)	2.23	4.94
Applied Arts - Advertising And Design (Advanced Diploma)	1.87	2.08
Applied Arts - Child/Youth Worker (Advanced Diploma)	4.57	3.72
Applied Arts - Developmental Services Worker (Diploma)	2.41	6.16
Applied Arts - Education (Diploma)	4.30	2.37
Applied Arts - Fashion (Diploma)	0.98	1.87
Applied Arts - Human Services (Diploma)	5.23	3.21
Applied Arts - Human Services (Post Diploma)	0.54	2.71
Applied Arts - Law And Security (Certificate)	0.66	18.62
Applied Arts - Law And Security (Diploma)	12.79	5.13
Applied Arts - Media (Diploma)	4.91	3.95
Applied Arts - Media (Advanced Diploma)	0.29	0.33
Applied Arts - Preparatory/Upgrading (Certificate)	4.62	1.64
Applied Arts - Public Relations (Diploma)	2.16	26.19
Applied Arts - Recreation/Fitness (Diploma)	0.74	0.77
Business - Accounting/Finance (Advanced Diploma)	4.27	3.67
Business - Computer (Certificate)	0.39	42.11
Business - Computer (Diploma)	1.15	2.86
Business - Culinary Arts (Certificate)	0.44	2.15
Business - Culinary Arts (Diploma)	1.01	1.62
Business - Hospitality Management (Certificate)	0.44	6.34
Business - Hospitality Management (Diploma)	0.76	1.44
Business - Hospitality Management (Not Applicable)	0.20	100.00
Business - Legal (Diploma)	3.49	4.54
Business - Management (Certificate)	0.12	1.50
Business - Management (Diploma)	0.22	0.27
Business - Management (Advanced Diploma)	1.87	2.27

Business - Marketing/Retail Sales (Certificate)	0.22	100.00
Business - Marketing/Retail Sales (Advanced Diploma)	1.01	2.24
Business - Office Administration (Certificate)	0.37	2.42
Business - Office Administration (Diploma)	0.96	4.45
Business - Small Business (Advanced Diploma)	1.79	100.00
Business - Travel/Tourism (Diploma)	1.77	3.25
Business - Travel/Tourism (Post Diploma)	0.17	2.22
Health - Health Technology (Certificate)	0.29	1.62
Health - Health Technology (Diploma)	2.55	4.93
Health - Health Technology (Advanced Diploma)	3.85	4.20
Health - Miscellaneous (Diploma)	1.82	4.53
Health - Miscellaneous (Post Diploma)	0.47	7.85
Health - Nursing Related (Certificate)	0.76	1.93
Health - Nursing Related (Diploma)	2.75	1.61
Technology - Architectural (Advanced Diploma)	2.63	5.63
Technology - Automotive (Diploma)	0.64	2.67
Technology - Chemical/Biology (Applied Degree)	1.01	34.75
Technology - Civil (Diploma)	0.76	2.09
Technology - Civil (Advanced Diploma)	1.82	2.46
Technology - Electronics (Certificate)	0.52	2.20
Technology - Electronics (Diploma)	4.79	5.12
Technology - Electronics (Advanced Diploma)	1.57	1.16
Technology - Machining (Diploma)	0.22	2.62
Technology - Mechanical (Diploma)	1.82	3.14
Technology - Mechanical (Advanced Diploma)	0.86	1.35
Technology - Miscellaneous (Certificate)	0.20	1.20
Technology - Resources (Certificate)	0.07	2.94
Technology - Resources (Diploma)	1.20	2.51
Technology - Resources (Advanced Diploma)	0.47	3.92

c. Nombre d'apprenties et apprentis, taux de réussite et d'échec et financement annuel par métier

	Nombre d'apprentis	Taux de réussite et d'échec	Financement annuel
Exam Prep Initiative	54	100.00	18185.00
Plumber	39	100.00	94497.00

Electrician - Construction and Maintenance	65	100.00	169815.00
Automotive Service Technician	33	84.00	72963.00
Brick and Stone Mason	11	100.00	18926.00
General Carpenter	17	88.00	34923.00
Cook	6	80.00	16746.00
General Machinist	4	100.00	7800.00
Industrial Mechanic Millwright	3	0.00	1721.00
Welder	6	100.00	11699.00
Child Development Practitioner	41	0.00	30051.00
Total	279		477326.00

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2014-2015 qui a contribué au maintien ou à l'amélioration des programmes. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme considéré par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, une expérience réussie ou une réalisation clé (en 600 mots environ).

INNOVATION EN DESIGN CURRICULAIRE DANS LE DOMAINE DE L'HÔTELLERIE

À l'École d'administration, d'hôtellerie et de tourisme du collège La Cité, plusieurs programmes offrent des bases communes à tous leurs étudiants. Afin d'harmoniser cette offre de multiples programmes, un semestre commun de cinq semaines a été créé pour les programmes Services de la restauration, Gestion hôtelière et de restaurant, Arts culinaires, Gestion culinaire et Cuisine institutionnelle et commerciale.

Au cours de ces cinq semaines communes, les étudiants abordent les sujets de base tels la théorie culinaire, les techniques culinaires fondamentales, l'hygiène et la sécurité en restauration ainsi que les mathématiques appliquées au domaine de la restauration. Ainsi, tous les étudiants débutent leur programme avec la bonne base de formation. Lors des dix semaines suivantes, les étudiants s'approprient le contenu spécialisé du programme, soit ceux-ci suivent les cours spécialisés de leur programme.

Ce premier semestre commun offre aussi un avantage important aux étudiants, c'est-à-dire que ceux-ci développent et explorent leurs habiletés dans les domaines variés de la restauration. Cette valeur ajoutée leur permet de confirmer leur choix de programme spécialisé en restauration et de poursuivre leurs études au cours des dix semestres ultérieures.

Enfin, cette mise en commun permet aux étudiants inscrits dans ces divers programmes de tisser des liens sociaux dès le début du semestre pour ainsi renforcer leur sentiment d'appartenance aux programmes en restauration et au Collège.

Cette approche curriculaire innovatrice est ainsi une formule gagnante sur toute la ligne.

Le Collège a intégré de nouvelles occasions d'apprentissage expérientiel au sein des programmes d'études.

La phase II de l'implantation de la révision de la carte des programmes est complétée et la phase III a été amorcée. Les recommandations visent à mieux centrer la formation sur l'étudiant. En 2014-2015 :

Approbation par le CA de neuf nouveaux programmes (7 postsecondaires et 1 à la Formation continue).

Le développement de 12 autres programmes d'études se poursuit : Intégration des cours de langue dans les secteurs pour un meilleur arrimage avec les besoins du marché du travail;

Redesign de 61 programmes, l'offre active des services en français est maintenant intégrée dans tous les programmes de soins dans le domaine de la santé et des services sociaux et 4 programmes d'études ont été suspendus, Porte d'entrée menant vers 10 programmes ont été revues (meilleure rétention, meilleur taux de diplomation, meilleure viabilité au niveau de la livraison).

Le Collège a :

effectué 61 modifications de cursus;

effectué 6 évaluations de programme;

effectué 10 révisions de programme; et

participé à 5 exercices de consultations locales et provinciales pour l'élaboration de normes ; et

effectué 7 mises en oeuvre de normes provinciales.

5. Mobilité des étudiants

En vue de l'élaboration d'indicateurs EMS, le Ministère mettra au point des indicateurs à long terme pour le transfert des crédits en consultation avec le secteur.

Le Ministère prévoit que l'évolution des systèmes de collecte de données au sein des établissements permettra d'obtenir des ensembles de données plus complets.

Au cours des prochaines années, le Ministère s'attendra à des données plus exhaustives qui dresseront le profil des partenariats que nouent les établissements entre eux pour offrir aux étudiantes et étudiants toute une gamme d'occasions d'apprentissage s'inscrivant dans un système coordonné. Cela peut notamment englober les indicateurs relatifs aux itinéraires permettant le transfert de crédits et les programmes conjoints ou de collaboration entre secteurs ou au sein même de ceux-ci.

Le CATON coordonne l'élaboration d'indicateurs de mobilité des étudiants qui seront incorporés aux futurs rapports EMS.

Demandeurs de transfert de crédits et inscriptions au transfert de crédits

Le Ministère s'appuie sur les données suivantes tirées de l'enquête sur les résultats des diplômés des collèges après six mois pour documenter les dernières tendances en matière de transfert d'étudiants du collège à l'université.

Année	Nombre total de diplômés de La Cité Collégiale qui ont participé à l'enquête auprès des diplômés (A)	Nombre de diplômés de La Cité Collégiale qui ont participé à l'enquête auprès des diplômés et ont indiqué qu'ils étaient inscrits dans une université en Ontario six mois après l'obtention de leur diplôme (B)	% diplômés de La Cité Collégiale qui ont participé à l'enquête auprès des diplômés et ont indiqué qu'ils étaient inscrits dans une université en Ontario 6 mois après l'obtention de leur diplôme (B÷Ax100)	Nombre total de diplômés des collèges qui ont participé à l'enquête auprès des diplômés (C)	Nombre de diplômés des collèges qui ont participé à l'enquête auprès des diplômés et ont indiqué qu'ils étaient inscrits dans une université en Ontario six mois après l'obtention de leur diplôme (D)	% diplômés des collèges qui ont participé à l'enquête auprès des diplômés et ont indiqué qu'ils étaient inscrits dans une université en Ontario 6 mois après l'obtention de leur diplôme (D÷Cx100)
2010-2011	777	66	8.49	50622	3355	6.63
2011-2012	1000	72	7.20	57701	3463	6.00
2012-2013	1082	85	7.86	57462	3424	5.96
2013-2014	999	75	7.51	54467	3003	5.51
2014-2015	1190	62	5.21	52039	2465	4.74

D'après les données de l'enquête sur les résultats des diplômés des collèges après six mois publiées en 2014-2015 (basées sur les diplômés de 2013-2014),

	Pourcentage
le pourcentage des étudiants de La Cité Collégiale qui étaient satisfaits ou très satisfaits de leur préparation scolaire en vue de l'université	94.20
le pourcentage de tous les étudiants des collèges qui étaient satisfaits ou très satisfaits de leur expérience de transition vers l'université en Ontario était	79.60

REMARQUE : Le Ministère reconnaît qu'il s'agit d'un recensement ayant obtenu un taux de réponse d'environ 66 pour cent. Le Ministère reconnaît également que ces données ne tiennent compte que des diplômés ayant fait leur entrée à l'université dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme et ne reflètent donc pas l'ensemble des transferts d'étudiants du collège à l'université.

Faits saillants

Veillez présenter les faits saillants de l'activité de La Cité Collégiale en 2014-2015 qui a contribué à faire en sorte que les étudiantes et étudiants aient accès à toute une gamme d'occasions d'apprentissage s'inscrivant dans un système coordonné. Il peut notamment s'agir des itinéraires permettant le transfert de crédits et des programmes conjoints ou de collaboration entre secteurs ou au sein même de ceux-ci, de modifications apportées au soutien des étudiants considérées par La Cité Collégiale comme une pratique innovatrice, ou de l'amélioration des délais de reconnaissance des crédits ou des titres de compétences (en 600 mots environ).

Au 31 mars 2015, le Collège possédait 54 ententes d'arrimage entre 11 universités canadiennes et 3 collèges.

Université Saint-Paul

Le Collège a conclu de nouvelles ententes basées sur le modèle 2+2 avec l'Université Saint-Paul dans les domaines collégiaux suivants : Adjoint juridique, Techniques des services policiers et Techniques de travail social vers les programmes universitaires suivants : Communications sociales, Études de conflits et Relations humaines et spiritualité. Une quinzaine de diplômés du Collège se sont prévalus de cette entente et poursuivent leurs études à Saint-Paul en septembre 2015.

Université d'Ottawa

Un nouveau protocole a été signé portant sur le Programme spécialisé en journalisme numérique. L'Université d'Ottawa et La Cité offraient depuis quelques années le programme spécialisé en Journalisme basé sur le modèle 2+2. La portion du programme offert par l'Université a été entièrement revue pour répondre aux besoins du marché de l'emploi et le Collège a saisi l'occasion pour revoir le contenu de ses cours de spécialisation.

Une rencontre s'est tenue entre le doyen de la Faculté de génie de l'Université d'Ottawa et le directeur de l'Institut de la technologie pour présenter les programmes collégiaux afin d'obtenir un plus grand nombre de cours collégiaux reconnus par l'Université dans ses programmes en informatique. Les deux parties ont convenu de poursuivre leurs discussions au cours de l'année 2015-2016.

La création d'un nouveau programme d'études en Études policières en français (baccalauréat spécialisé) qui tiendrait compte des deux années collégiales est toujours d'actualité et fait partie des discussions entre les deux établissements.

Université Laurentienne

Des rencontres ont eu lieu avec l'Université Laurentienne pour explorer de nouveaux concepts d'arrimage entre les deux établissements. Compte tenu du nombre d'ententes d'arrimage qui pourront être conclues, il est prévu de poursuivre ce dossier au cours de 2015-2016. Par ailleurs, un partenariat entre le Faculté de gestion de l'Université Laurentienne d'une part, et le Collège Boréal et La Cité d'autre part, est en voie de se conclure pour permettre aux étudiants gradués du programme de 2 ans en Techniques en administration des affaires de La Cité et des programmes de 2 ans en Techniques en administration des affaires ou en Commerce du Collège Boréal d'obtenir le Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) de l'Université Laurentienne.

Collège Boréal

5 ententes ont été conclues avec le Collège Boréal permettant aux étudiants de poursuivre une spécialisation au Collège partenaire. À titre d'exemple, les finissants de Gestion culinaire de Boréal pourront poursuivre leurs études en Gestion hôtelière et de restaurant à La Cité.

Gestion informatisée des ententes

Le Collège a développé un nouveau module dans People Soft pour permettre la gestion des ententes d'arrimage. Le contenu des ententes notamment le programme de La Cité concerné, la nature de l'entente, les conditions liées à celles-ci, le nom des établissements partenaires, la durée de l'entente et l'adresse du site Web du programme du partenaire de La Cité sont intégrées automatiquement dans SCORPA et affichées immédiatement sur le site Web du Collège.

6. Viabilité financière

1. Surplus ou déficit annuel - (recettes - dépenses)

Surplus ou déficit annuel

Montant

23802.00

2. Surplus ou déficit accumulé - (actif net non affecté + investissement dans des immobilisations)	Montant
Surplus ou déficit accumulé	20953773.00
3. Ratio de liquidité relative (actif à court terme)/(passif à court terme)	Montant
Actifs à court terme/passif à court terme	1.50
4. Ratio d'endettement (dette)/[(actif) - (ajustement selon les avoirs)]	Fr-Percentage
Dette/actif	19.61
5. Ratio du service de la dette (frais d'intérêts + paiements de capital)/(recettes)	Fr-Percentage
Service de la dette totale/recettes	2.00
6. Ratio de l'actif net aux dépenses (actif net)/(dépenses)	Fr-Percentage
Actif net/dépenses	112.11
7. Ratio du revenu net aux recettes (recettes - dépenses)/(recettes)	Fr-Percentage
Le bénéfice net aux recettes	0.03

Faits saillants

Veillez indiquer un ou plusieurs faits saillants démontrant l'engagement continu de La Cité Collégiale en matière de viabilité financière.

Le Collège a mis en place un programme de gestion des risques. Ce programme comporte un profil de cinq risques pouvant avoir un impact sur l'atteinte des objectifs stratégiques du Plan Stratégique 2013-2018, soit VISION 2018. Ces risques portent sur :

- . la compréhension du marché;
- . les services aux étudiants;
- . les modes de livraison;
- . la gestion des connaissances;
- . la budgétisation et la planification.

D'autres initiatives ont été réalisées et ont eu d'excellents résultats :

- . Augmentation de 15 % de la contribution de La Cité des affaires, l'unité entrepreneuriale du collège La Cité, comparativement à sa cible;
- . Augmentation de 10,8 % du nombre d'inscriptions en équivalent à temps plein, comparativement à l'an passé, au Centre de la formation continue et en ligne;
- . Octroi par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada d'une subvention de 1,75 millions de dollars, sur cinq ans, pour la recherche appliquée.

Avec un Collège de plus en plus « vert », des économies substantielles sont réalisées :

- . diminution de 7,8% du taux de réduction des déchets;
- . augmentation de 4,2% du taux de recyclage;
- . certification LEED@argent pour les édifices du Centre des métiers Minto, à Orléans et de l'Institut des services d'urgence et juridiques, à Ottawa.

Enfin, la firme indépendante Deloitte a effectué l'audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2015, principalement quant à la fidélité de la présentation de l'information financière contenue, et aux termes de cet exercice, une opinion sans réserve a été émise.

7. Attestation

En transmettant ce rapport au Ministère :

La Cité Collégiale confirme que tous les renseignements fournis au Ministère à l'intérieur du rapport EMS 2014-2015 sont exacts et ont été approuvés par le recteur de La Cité Collégiale.

Case à cocher



Pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapport EMS 2014-2015 de La Cité Collégiale, veuillez communiquer avec :

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Information

Lise Frenette

613-742-2493, p. 2023

lfrene@lacitec.on.ca